FEDERATION FRANCAISE DU SPORT AUTOMOBILE
LIGUE DU SPORT AUTOMOBILE D'AUVERGNE
ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE ONDAINE

19ème Rallye National du VAL D'ANCE

06 et 07 Août 2021

COUPE DE FRANCE DES RALLYES 2021
National (coefficient 3)

Challenge de la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne
Challenge A.S.A. ONDAINE

REGLEMENT

A.S.A. ONDAINE - MAIRIE
43210 BAS en BASSET

Tél / Fax : 04.77.51.27.80
Tel : 07 67 96 64 46

Site : http://www.asaondaine.com

Email : contact@asaondaine.com

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

Ce règlement particulier complète le règlement standard, et les conditions d'organisation communes des Rallyes (Réglementation Standard FFSA 2021).

PROGRAMME - HORAIRES

- Parution du Règlement	Dès réception du visa FFSA
- Ouverture des Engagements	le lendemain de la réception du visa FFSA
- Clôture des Engagements	Mardi 27 Juillet 2021
- Date et Heures des reconnaissances	les 31 Juillet et 01 Août 2021 de 9h00 à 18h00 et le Vendredi 06 Août 2021 de 09h00 à 17h00
- Parution et Distribution du Road Book	les 31 Juillet et 01 Août 2021 de 9h00 à 18h00 et le Vendredi 06 Août 2021 de 09h00 à 17h00 Bar PMU LE PETIT NICE, 8 bd de la Sablière, Bas en Basset
- Vérifications Administratives	Vendredi 06 Août 2021 de 15h00 à 20h45 (précises) Lieu : GARAGE SATRE Beauzac
- Vérifications Techniques	Vendredi 06 Août 2021 de 15h15 à 21h00 (précises) Lieu : GARAGE SATRE Beauzac
- Heure de Mise en place du Parc de Départ	Vendredi 06 Août 2021 à 15h00 Lieu : Place des droits de l'homme, Bas En Basset
- 1° Réunion du Collège des Commissaires	Vendredi 06 Août 2021 à 20h00 – Mairie Bas en Basset
- Publication des équipages admis au départ	Vendredi 06 Août 2021 à 22h30-Parc de départ - Podium
- Publication des heures et ordres de départ	Vendredi 06 Août 2021 à 22h30-Parc de départ - Podium
- Départ du Rallye	Samedi 07 Août 2021 à **:** 08h00 Pour information: le 1er VHC – Départ à 08h00 le 1er Moderne Départ **:** 8h30 Théoriques
- Affichage horaire départ de la 2ème section	Samedi 07 Août 2021 à 13h40 (si le timing le permet) Pour information: pour les VHC à 13h00
- Arrivée du Rallye	Samedi 07 Août 2021 à partir de 19h46 (le 1er Moderne) Pour information: - le 1er VHC à 19h21
- Vérifications Finales	Samedi 07 Août 2021 à Beauzac GARAGE SATRE Taux horaire de la main d'œuvre : 70€ TTC
- Publication des Résultats du Rallye	Au Parc Arrivée, au plus tard 30 minutes après l'entrée en Parc Fermé du dernier concurrent
- Remise des Prix	Samedi 07 Août 2021 à l'issue de l'épreuve sur le PODIUM Place des Droits de l'Homme à Bas en Basset

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile ONDAINE organise les **06 et 07 Août 2021** en tant qu'organisateur administratif et technique le :

19ème RALLYE NATIONAL du VAL D'ANCE

avec le concours des Municipalités de **BAS EN BASSET, TIRANGES, RETOURNAC, BEAUZAC ST HILAIRE CUSSON LA VALMITTE et des localités traversées**

FFSA
FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE
PERMIS D'ORGANISATION
N° : 155
DATE : 05 mars 2021

Le présent règlement a été enregistré par :

- **la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne n° N/R/3/21 du 22/02/21**
- **la FFSA sous le permis d'organiser n° 155 du 05 mars 2021**

Dans une démarche de développement durable, le présent règlement, la liste des concurrents engagés, la liste numérotée, les horaires de convocation et les divers renseignements concernant les équipages ne seront pas envoyés par courrier mais paraîtrons sur le site internet de l'ASA : www.asaondaine.com

Comité d'Organisation ***ASA ONDAINE***

Pascal PERONNET (Président), Joelle TEYSSIER, David ANDREACCHIO, Romain BOUGEOT, Jean Paul CLOT, Patrice FAVERJON, Michel JUILLARD, André LAPALUS, Matthieu MACCOLINI, Nicolas MOUNIER

Organisateur Administratif : ***ASA ONDAINE Mairie 43210 BAS en BASSET***

Secrétariat du Rallye : De la parution du règlement et jusqu'au 05 Août 2021 :

ASA ONDAINE – BP135 – 42704 FIRMINY Cedex
Tél : 04 77 51 27 80
Tel : 07 67 96 64 46
www.asaondaine.com contact@asaondaine.com

Les 06 et 07 Août 2021
A.S.A. ONDAINE - Mairie – 43210 BAS en BASSET Tel : 07 67 96 64 46

Organisateur technique

Organisateur Technique: ***Pascal PERONNET ASA ONDAINE Mairie 43210 BAS en BASSET***
Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre l er des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1. – Officiels du rallye :

Collège des Commissaires Sportifs			
Président :	Armand AGOSTINHO	Lic	12775
Membres :	Joëlle ALLEMAND	Lic	16382
Membres :	X	Lic	X
Directeur de Course	Daniel BERTHON	Lic	1621
Directeurs de Course Adjoints	Louis René VERLINE	Lic	21427
Directeurs de Course Adjoints	Evelyne LAPALUS	Lic	220303
Directeurs de Course Adjoints	Albert HURARD	Lic	1057
Directeurs de Course Adjoint Tricolore	Maurice BESSE	Lic	2926
Directeurs de Course délégués aux ES	Christophe ARSAC	Lic	3591
Directeurs de Course Inter Tiranges	François BUISSON	Lic	162483
Directeurs de Course délégués aux E.S	Pascal MAGNE	Lic	43098
Directeurs de Course délégués aux E.S	Arnaud BERTACCHINI	Lic	134194
Médecin	Docteur RIGAUDIERE	Lic	56475
Commissaire Technique Responsable	Matthieu MACCOLINI	Lic	228892
Commissaire Technique Resp VHC	Gérard JOUVHOMME		51582
Commissaires Technique	Emeric PASCAL	Lic	37568
Commissaires Technique	Hervé CANTAT	Lic	207953
Commissaires Technique	Dominique MONNIER	Lic	55260
Commissaires Technique Stagiaire	Bertrand MURAT	Lic	309041
Juges de Faits	Jean Luc DESHAYES	Lic	235799
	Catherine DESHAYES	Lic	61305
Relations avec les Concurrents	Louis Jean VILLARD	Lic	12774
	Yvette CECILLON	Lic	11374

Relations avec la presse	Serge LEQUERTIER	Lic	118035
Responsable des temps Informatique - Classement	Annie PISTON	Lic	3790
Nombre de poste de commissaires	32		
Nombre de commissaires	68		
Nombre d'ambulance (conforme à l'article 2 de la règlementation médicale)	5		

Tableau officiel d'affichage :

BAS EN BASSET Panneau d'affichage sous le chapiteau à côté du PODIUM)
du : 06/08/21 à 16 h 00 au 07/08/21 fin du rallye

1.2P. ELIGIBILITE

Le Rallye National du Val d'Ance compte pour :

- **La Coupe de France des Rallyes 2021 (national coef 3)**
- **Le Challenge 2021 de la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne.**
- **Le Challenge 2021 de l'A.S.A. ONDAINE.**

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés pourront consulter exclusivement sur le site internet de l'ASA :

www.asaondaine.com

leurs engagements, et leurs heures de convocation pour les vérifications qui auront lieu
le 06 Août 2021 au

GARAGE SATRE
ZA PIROLLES
43590 BEAUZAC

de 15h00 à 20h45 (précises) **Vérifications administratives**
et de 15h15 à 21h00 (précises) **Vérifications techniques**

Il est rappelé aux concurrents que le **jour** et **l'horaire de convocation fixés par l'organisation** sont à **RESPECTER IMPERATIVEMENT** pour le bon fonctionnement du rallye.
En cas de non respect , des pénalités financières pour retard seront appliquées (cf article FFSA Prescriptions générales Article V : Vérifications).

Les éventuelles vérifications finales seront effectuées le 07 Août 2021 :
Garage SATRE - BEAUZAC
Taux Horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

ARTICLE 2. ASSURANCES

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 19ème Rallye National du VAL d'ANCE, **doit adresser OBLIGATOIREMENT au secrétariat du Rallye** (le cachet de la poste faisant foi) **la demande d'engagement ci-jointe DUMENT COMPLETEE** accompagnée des droits d'engagements.

Avant le **MARDI 27 Juillet 2021 minuit**, à l'adresse suivante :

ASA ONDAINE
BP 135 -- 42704 FIRMINY Cedex

3.1.10P. **Le nombre d'engagés est fixé à 150 maximum.**
nombre pouvant évoluer en fonction du nombre total d'engagé limité à **175 voitures pour les 2 rallyes**.

3.1.1.1 - Concurrents admis :

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

3.1.11.1P. **– Les droits d'engagement sont ainsi fixés :**

a - Avec la publicité facultative des organisateurs : **490 €**
b - Sans la publicité facultative des organisateurs **:** **980 €**

Pour les Equipages 100% ASA ONDAINE les droits d'Engagement sont fixés à **460 €**
Pour les Equipages 50% ASA ONDAINE les droits d'Engagement sont fixés **à 475 €**

3.1.12P. **La demande d'engagement** ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant **des droits d'engagement COMPLETEMENT remplie**.

Remboursement des droits d'engagement
Les droits d'engagement seront entièrement remboursés :
- aux candidats dont l'engagement aurait été refusé
- au cas où le rallye n'aurait pas lieu

L'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ du rallye, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par courriel à cette adresse : ***contact@asaondaine.com***
La retenue sera :

- **de 30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant le rallye**
- **de 50% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.**

3.3 –Ordre de départ :

Selon la règlementation Standard des Rallyes 2021

3.3.2. L'attribution des numéros se fera dans l'ordre croissant, en respectant l'ordre suivant :
▪Série 1 : Pilotes classés par la FIA (priorité A)
▪Série 2 : Pilotes classés par la FIA (priorité B)
▪Série 3 : Pilotes prioritaires FFSA Rallyes (priorité A)
▪Série 4 : Pilotes désignés comme performants par l'organisateur en fonction de leurs résultats précédents (limités à une dizaine environ).
▪Série 5 : Tous les autres pilotes dans l'ordre croissant des classes suivantes :
A8W, R5, R4FIA,A7S, RGT/FRGT1, GT+, GT10, A7K, A8, R4, R3, RC4, N4, F214,A6K, R2,A7, N3, F213, GT9, A6, A5K, A5, RC5, R2J,R1, N2, F212,N2 Série, N1, F211.
Dans chaque classe, il sera tenu compte des performances des équipages (pilotes et voitures) ainsi que du classement des pilotes dans les divers championnats, coupes ou trophées.

Pour la 2ème section et suivantes,
le départ sera donné dans l'ordre du classement provisoire (hors pénalités) après la 1ère ES

Affichage des horaires et ordre de départ Samedi 07 Août 2021 à 13h40
(sous réserve que le timing le permette).
(Pour information: Affichage Samedi 07 Août 2021 à 13h00 pour les VHC)

ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

4.3P. Assistance :

L'assistance sera autorisée **UNIQUEMENT dans le périmètre du grand terrain équipé de barrières Route du Camping, accès à droite avant le Camping.**

4.3.2

La vitesse des voitures dans le parc d'assistance ne peut dépasser 30 km/h, sous peine d'une pénalité appliquée par les Commissaires Sportifs.

4.3.2.1

Dans chaque parc d'assistance il est demandé aux concurrents :

- **de tenir à proximité immédiate de l'emplacement de chaque voiture de course un extincteur pour foyers A, B et C d'une capacité minimale de 5kg, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans.**
- **de disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche (3m x 5m minimum) et résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture.**
- **de disposer sous la partie mécanique de chaque véhicule d'assistance, une bâche de protection étanche et résistante aux hydrocarbures,**

- **de prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc concurrent, les Concurrents sont RESPONSABLES de leurs assistances .**
- **d'utiliser des contenants à hydrocarbures conformes aux normes hydrocarbures**
- **En outre il est précisé que le piquetage est interdit**
- **Une pénalité de 200 € sera appliquée <u>pour chaque infraction constatée.</u>**

ARTICLE 5. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P Identification des voitures

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

5.2P

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative sont :

Seront communiquées ultérieurement par additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

6.1P. DESCRIPTION

Le 19ème Rallye National du VAL d'ANCE représente un parcours de **218,525** kms.
Il est divisé en 1 étape et 3 sections, il comporte 9 Epreuves Spéciales d'une longueur de **109.200** kms.
Les Epreuves Spéciales sont :

ES :	**1 - 5 - 8**	**LE VERT - TIRANGES - CHARREES**	20,800	x	3	=	62.400	Kms
ES :	**2 - 6 - 9**	**SARLANGES - BEAUZAC**	5.800	x	3	=	17.400	Kms
ES :	**3 - 4 - 7**	**BAS – ST HILAIRE**	9,800	x	3	=	29,400	Kms

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe « Itinéraire » du présent règlement,
Rappel noté sur les documents, Itinéraire, Roadbook, Carnet de Bord :
Pointage final d'arrivée non autorisé en avance

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA

6.2.6P. **<u>Les reconnaissances seront limitées à 3 jours</u>**
(31/07/2021 et 01/08/2021 de 9h00 à 18h00, et 06/08/2021 de 09h00 à 17h00)
avec un maximum de 3 passages au total. Des contrôles seront effectués pour le respect des jours de reconnaissances et le nombre de passages**. <u>Obligation est faite d'apposer sur le pare brise l'autocollant fourni par l'organisateur au départ de l'ES 1 et de présenter le road book a ce moment là</u>**

Le Road-Book est à retirer impérativement au Bar PMU LE PETIT NICE, 8 bd de la Sablière, Bas en Basset,

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard FFSA

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

Les signes distinctifs des commissaires sont :

Commissaires	chasuble fluo orange avec fonction
Chefs de Poste	chasuble fluo orange avec fonction
Relations Concurrents	chasuble rouge avec fonction

La couleur des chasubles doit être en adéquation avec les RTS.

Conforme au règlement particulier du Rallye National support

7.5.17.3 Les Dépanneuses de l'organisation peuvent être missionnées par le Directeur de Course dans le seul but de libérer la route si nécessaire

L'organisateur décline toute responsabilité pour le dépannage et le rapatriement des voitures accidentées, celui-ci restant à la charge des concurrents. Sur le parcours des épreuves spéciales, seuls les dépannages demandés par la Direction de Course seront pris en charge par l'organisateur.

ARTICLE 8 P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

ARTICLE 9 P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

ARTICLE 10 P PRIX et COUPES

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

Les Prix et Coupes suivants seront distribués :

	+ 100 partants	de 80 à 100 Partants
Classement Scratch	**Prix**	**Prix**
Premier	**570 €**	**490 €**
Deuxième	**400 €**	**330 €**
Troisième	**290 €**	**250 €**
Quatrième	**150 €**	

Classement Groupe (x 5)	**Si + de 3 partants**
Premier	**220 €**
Deuxième	**170 €**
Troisième	**120 €**

Classement Classes (x 23)	**de 1 à 4 partants**	**de 5 à 10 partants**	**de 11 à 15 partants**	**+ de 15 partants**
Premier	**240 €**	**350 €**	**400 €**	**490 €**
Deuxième		**180 €**	**200 €**	**280 €**
Troisième			**100 €**	**200 €**
Quatrième				**100 €**
Cinquième				

Classement Féminin	**Prix**
1ère Féminine	**300 €**

Le Total des prix distribuables est de 28 870 €

<u>Les classes A8W et A8, A7K, A7S et A7, A6K et A6, A5K et A5, R2 et R2J, RGT et GT10 sont confondu</u>

Seuls les prix sont cumulables. Chaque équipage classé recevra une coupe

Une ou plusieurs coupes seront offertes à un ou plusieurs commissaires par tirage au sort.
Les coupes non récupérées le samedi 07 Août 2021 lors de la remise des prix, resteront acquises à l'organisateur.
Les chèques seront envoyés aux Equipages primés dans la semaine suivant le rallye, aucun classement ne sera distribué ou envoyé. Ils seront disponibles sur le site de l'ASA ONDAINE : www.asaondaine.com

La Remise des Prix se déroulera le samedi 07 Août 2021 à l'issue du rallye :

PODIUM D'ARRIVEE
Place des Droits de l'Homme
43210 - BAS EN BASSET

L'A.S.A. ONDAINE

REMERCIE

Les autorités civiles et militaires, Mesdames et Messieurs les Maires, ainsi que les habitants des communes traversées qui ont eu la gentillesse d'autoriser le passage du :

19ème Rallye National du VAL D'ANCE

Pour les remercier et pour préserver leur tranquillité et leur sécurité, nous vous demandons la plus grande prudence lors des reconnaissances sur routes ouvertes vous obligeant à respecter scrupuleusement le code de la route.

Les jours de reconnaissances sont :

Samedi 31 Juillet et Dimanche 01 Août 2021 de 09 h 00 à 18 h 00
Vendredi 06 Août 2021 de 09 h 00 à 17 h 00

Tout autre journée est formellement interdite.

Nous comptons sur votre compréhension et votre civisme

L'avenir des rallyes dépend principalement du comportement des ses acteurs avant, pendant et après.

Le Comité d'Organisation
ASA ONDAINE